

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA)

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence

Domaine ministériel : Arts, Lettres, Langues

Mention : LEA

PRÉSENTATION

Cette formation s'adresse aux étudiants motivés par le désir de communiquer en plusieurs langues, y compris le français, mais aussi par le souci de donner une dimension concrète à une pratique des langues. Ce qui rend possible cette maîtrise des langues, ce sont des enseignements fondamentaux comme la grammaire, la civilisation, l'expression écrite et orale ou la traduction, ainsi que la possibilité de partir à l'étranger. Il est aussi possible d'apprendre une troisième langue, que l'on peut prendre au niveau débutant.

Un solide niveau dans deux langues étrangères est impératif, assorti de résultats homogènes dans les matières générales.

Promotions à taille humaine

Promotion L1 2017/2018 : 171 étudiants inscrits

Qui s'inscrit ? Quel profil pour réussir ?

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 180

Durée : 3 ans

Niveau d'étude : BAC +3

Public concerné

- * Formation continue
- * Etudiants étrangers
- * Formation initiale

Formation à distance :
Non

Nature de la formation :
Diplôme

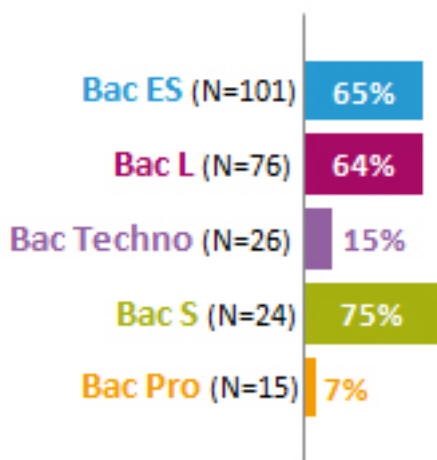
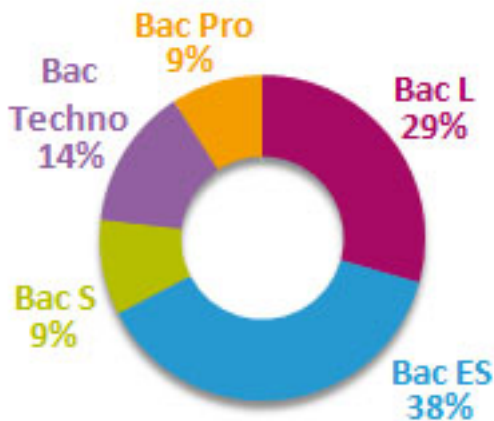
Langue

d'enseignement : Multi-
langues (français-anglais-
allemand/espagnol)

Stage : Facultatif

Stage à l'étranger :
Obligatoire (4-5 mois)

EN SAVOIR PLUS



* Étude menée à partir des effectifs de 4 années universitaires (2012-2016)

ORGANISATION DE LA FORMATION

- L1 et L2 communes, L3 Parcours anglais, allemand, éco-gestion
- L1 et L2 communes, L3 Parcours anglais, allemand, langues de spécialité
- L1 et L2 communes, L3 Parcours anglais, allemand, français langue étrangère
- L1 et L2 communes, L3 Parcours anglais, espagnol, langue de spécialité
- L1 et L2 communes, L3 Parcours anglais, espagnol, français langue étrangère

- L1 et L2 communes, L3 Parcours anglais, espagnol, éco-
gestion

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

Morag LANDI

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Sophie Gorce
Tel. 0559407319
sophie.gorce@univ-pau.fr
Bureau 110

L1 et L2 communes, L3 Parcours anglais, allemand, éco-gestion

PRÉSENTATION

La formation Langues Étrangères Appliquées de l'UPPA s'adresse aux étudiants motivés par le désir de communiquer en plusieurs langues, y compris le français, mais aussi par le souci de donner une dimension concrète à une pratique des langues qui leur ouvre de multiples perspectives professionnelles. En effet, cette formation est susceptible d'intéresser les étudiants qui ne savent pas encore s'ils s'orienteront vers l'entreprise ou vers l'enseignement, mais elle satisfait aussi les attentes de ceux ou de celles qui souhaitent se spécialiser progressivement et approfondir leur connaissance des langues et des cultures.

Ce qui rend possible cette maîtrise des langues, ce sont des enseignements fondamentaux comme la grammaire, la civilisation, l'expression écrite et orale ou la traduction, ainsi que la possibilité, pour ne pas dire l'obligation par ailleurs agréable de partir à l'étranger au semestre 5 de la licence, dans des pays anglophones, germanophones ou hispanophones. Cette dimension internationale s'appuie aussi sur des expériences pédagogiques novatrices telles que le tandem linguistique qui donne l'occasion de communiquer de façon individualisée avec un étudiant étranger, en présentiel ou en ligne, le département des LEA étant pionnier dans le domaine de la culture numérique. L'apprentissage d'une troisième langue obligatoire, que l'on peut prendre au niveau débutant, constitue aussi un atout original et valorisable sur un CV, qui augmente vos chances de trouver un emploi.

OBJECTIFS

Objectifs de la formation :

- * l'acquisition d'une méthodologie par une réflexion sur la langue et la culture et par l'entraînement à la lecture et à la compréhension de textes en langues étrangères
- * l'acquisition de connaissances et compétences linguistiques spécifiques à la mention Langues Etrangères Appliquées : former les étudiant(e)s aux techniques

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 180

Public concerné

- * Formation continue
- * Formation initiale

Formation à distance :
Non

Stage : Facultatif

Stage à l'étranger :
Obligatoire (4 à 5 mois)

EN SAVOIR PLUS

[Nous rencontrer](#)



de traduction, d'interprétariat, d'expression et de communication en français et dans leurs langues de spécialité. L'apprentissage linguistique comprend, en particulier aux quatre premiers semestres, l'acquisition de connaissances de base en grammaire et civilisation nécessaires pour la traduction appliquée (langue des médias, des affaires, du monde de l'entreprise, des sciences et techniques, de la culture, du sport et autres domaines)

- * la compréhension approfondie du monde multiculturel par l'étudiant(e) grâce à la civilisation qui donne des repères d'ordre historique, politique et culturel, met l'accent sur les développements socio-politiques et culturels récents et facilite l'adaptation de nos étudiant(e)s au pays dans lequel ils choisissent de faire leur stage de premier semestre de licence 3, soit en université, soit en entreprise (Erasmus).

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du [Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SCUIO-IP\)](#).

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service [Formation continue \(For.Co\)](#).

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la [Direction des relations internationales](#).

CONTENU DE LA FORMATION

 [Télécharger le guide des études](#)

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

Modalités de contrôle

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE) ci-dessus.

AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

Le régime spécial d'études (R.S.E.)

Peuvent bénéficier d'un aménagement des études et du contrôle des connaissances, les étudiants :

- * engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- * chargés de famille,
- * engagés dans plusieurs cursus,
- * en situation de handicap,
- * sportifs de haut niveau
- * artistes.

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

Reprise d'études

Le service de la Formation continue propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation. Un [soutien](#) peut être proposé tout au long du cursus.

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut de stagiaire de la formation professionnelle.

DROITS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION

Année universitaire 2017-2018 (à titre indicatif)

Statut Formation initiale*	Sans sécurité sociale	Avec sécurité sociale	Boursier	Inscription en 2 ^{ème} diplôme
	189,10€	406,10€	5,10€	122€
Statut Reprise d'études**	Un devis nominatif et personnalisé est établi sur demande auprès du service de la formation continue. Contact : accueil.forco@univ-pau.fr / Tél : 05 59 40 78 88			
<p><i>*(études poursuivies sans interruption après le lycée)</i></p> <p><i>** (toute personne se trouvant dans l'un au moins des cas suivants : Interruption d'études supérieure à 2 ans, Salarié, Demandeur d'emploi (indemnisé(e) ou non), Agé(e) de plus de 28 ans)</i></p>				

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

LICENCE 1

- Les titulaires d'un baccalauréat ou d'un DAEU.
- Les étudiants en CPGE souhaitant se réorienter à l'issue du premier semestre.

LICENCE 2

- Les titulaires d'une licence 1 LEA
- Les étudiants issus d'une première année de CPGE
- Les titulaires d'une licence 1 de LCE anglais, espagnol ou allemand sous réserve

de satisfaire à un test de niveau dans l'autre langue.

LICENCE 3

- Les titulaires d'une licence 2 LEA
- Les titulaires d'une licence 2 de LCE anglais, espagnol ou allemand sous réserve

de satisfaire à un test de niveau dans l'autre langue.

http://ode.univ-pau.fr/live/Les_formations/Origines

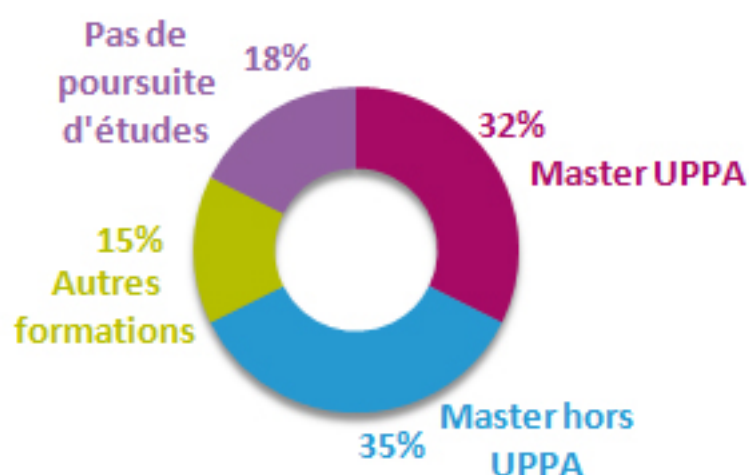
POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

Exemples de poursuite d'études à l'UPPA après la licence LEA :

- * Master traduction, terminologie, documentation
- * Master art, lettres et civilisations : parcours rhétorique des arts
- * Master français langue étrangère
- * Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) : langues vivantes étrangères - Anglais (CAPES)
- * Masters en économie ou gestion

À l'UPPA, 82% des diplômés de licence LEA poursuivent leurs études.



POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Liste (non exhaustive) des universités partenaires :

-domaine anglophone : Glasgow (RU), Leicester (RU), Limerick (Irlande), Coleraine (RU), Manchester (RU), Plymouth (RU), Sheffield (RU)

-domaine germanophone : Basel, Bonn, Bremen, Duisburg-Essen, Friburg, Göttingen, Hildesheim, Kreuzlingen, Marburg, Münster, Passau, Potsdam, Regensburg.

A noter : la Licence LEA Anglais/Allemand propose deux doubles diplômes en partenariat avec l'Université Duisburg-Essen : 1. Licence LEA/Bachelor Kulturwirt 2. Licence LEA/Bachelor Französische Sprache und Kultur-Anglophone Studies. Les modalités sont les mêmes pour les deux programmes. Il y a 10 places disponibles par université. La sélection des étudiants se fait à l'issue de la première année de Licence. A partir de la deuxième année, ils forment un groupe commun, les étudiants allemands étant en France en deuxième année et les étudiants français partant en Allemagne en troisième année. Les étudiants valident 60 ECTS à l'université partenaire. Après la validation de 180 ECTS, les étudiants obtiennent ainsi les diplômes des deux programmes d'étude.

Stages à l'étranger

Cette maîtrise des langues est notamment rendue possible par l'obligation de partir à l'étranger au semestre 5 de la licence, dans des pays anglophones ou germanophones afin de faire un stage en université ou en entreprise (Erasmus).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Quelques idées de débouchés professionnels

Après un bac +3 :

- * **Les métiers de la communication** : Assistant(e) administratif trilingue, Technicien(ne) de la langue et de la culture dans les collectivités territoriales/européennes, Assistant(e) d'organisation de congrès
- * **Les métiers de la négociation** : Agent(e) de transit, Commercial(e) export

Après un bac +5 et plus :

- * **Les métiers de la communication** : Chargé(e) de mission, Consultant(e), Responsable marketing et communication
- * **Les métiers de la négociation** : Acheteur(euse), Chef(fe) de produit marketing, Chef(fe) de produit logistique
- * **Les métiers de la traduction** : Interprète de liaison, Traducteur(trice) audiovisuel(le) Traducteur(trice) technique
- * **Les métiers du commerce international** : Responsable marketing et communication, Responsable import-export
- * **Les métiers de l'enseignement et de la recherche** : Professeur(e) certifié(e) ou agrégé(e) en langue, Enseignant(e)-Chercheur(euse)

Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes : Éducation Nationale, organisations internationales (Nations Unies, Union européenne, FMI, OCDE, Cour de justice européenne), agences de traduction, entreprises multinationales, associations.

Quelques exemples de secteurs d'activité : commerce (international), import-export, logistique, communication, marketing, enseignement, administration publique.

Témoignages d'anciens diplômés

[Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence Langues Etrangères Appliquées à l'UPPA](#)

PASSERELLES ET RÉORIENTATION

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans

l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.

- Puisse intégrer en provenance de filières courtes (DUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le **SCUIO** accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

*N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un **transfert de dossier**.*

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Sophie Gorce
Tel. 0559407319
sophie.gorce@univ-pau.fr
Bureau 110

L1 et L2 communes, L3 Parcours anglais, allemand, langues de spécialité

PRÉSENTATION

La formation Langues Étrangères Appliquées de l'UPPA s'adresse aux étudiants motivés par le désir de communiquer en plusieurs langues, y compris le français, mais aussi par le souci de donner une dimension concrète à une pratique des langues qui leur ouvre de multiples perspectives professionnelles.

En effet, cette formation est susceptible d'intéresser les étudiants qui ne savent pas encore s'ils s'orienteront vers l'entreprise ou vers l'enseignement, mais elle satisfait aussi les attentes de ceux ou de celles qui souhaitent se spécialiser progressivement et approfondir leur connaissance des langues et des cultures.

Ce qui rend possible cette maîtrise des langues, ce sont des **enseignements fondamentaux** comme la grammaire, la civilisation, l'expression écrite et orale ou la traduction, ainsi que la possibilité, pour ne pas dire l'obligation par ailleurs agréable de partir à l'étranger au semestre 5 de la licence, dans des pays anglophones, germanophones ou hispanophones. Cette dimension internationale s'appuie aussi sur des expériences pédagogiques novatrices telles que le tandem linguistique qui donne l'occasion de communiquer de façon individualisée avec un étudiant étranger, en présentiel ou en ligne, le département des LEA étant pionnier dans le domaine de la culture numérique.

L'apprentissage d'une **troisième langue** obligatoire, que l'on peut prendre au niveau débutant, constitue aussi un atout original et valorisable sur un CV, qui augmente vos chances de trouver un emploi.

OBJECTIFS

- * L'acquisition d'une méthodologie par une réflexion sur la langue et la culture et par l'entraînement à la lecture et à la compréhension de textes en langues étrangères.
- * L'acquisition de connaissances et compétences linguistiques spécifiques à la mention Langues Etrangères Appliquées : former les étudiant(e)s aux techniques de traduction, d'interprétariat, d'expression et de

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 180

Public concerné

- * Etudiants étrangers
- * Formation continue
- * Formation initiale

Formation à distance :

Non

Effectif : 268

Stage : Facultatif

Stage à l'étranger :

Obligatoire (4-5 mois)

EN SAVOIR PLUS

[Nous rencontrer](#)



communication en français et dans leurs langues de spécialité. L'apprentissage linguistique comprend, en particulier aux quatre premiers semestres, l'acquisition de connaissances de base en grammaire et civilisation nécessaires pour la traduction appliquée (langue des médias, des affaires, du monde de l'entreprise, des sciences et techniques, de la culture, du sport...)

- * La compréhension approfondie du monde multiculturel par l'étudiant(e) grâce à la civilisation qui donne des repères d'ordre historique, politique et culturel, met l'accent sur les développements socio-politiques et culturels récents et facilite l'adaptation de nos étudiant(e)s au pays dans lequel ils choisissent de faire leur stage de premier semestre de licence 3, soit en université, soit en entreprise (Erasmus)

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Le titulaire de la licence mention LEA doit être capable de **traduire** un texte journalistique à caractère général ou un document général dans les sens thème et version afin de répondre aux besoins d'un employeur.

Il doit être capable de **mener une recherche sur des ressources numérisées ou papier** concernant la langue et la culture anglophone et germanophone afin d'organiser un projet culturel.

Il peut transmettre les savoirs et les savoir-faire acquis sur les plans linguistiques et culturels de la langue anglaise et allemande. Il maîtrise la production orale et écrite dans les deux langues étrangères étudiées et dans sa langue maternelle afin de répondre aux besoins d'un employeur.

Il peut comprendre un **message oral complexe** et en saisir les nuances afin de le restituer et/ou d'y répondre, comprendre l'actualité culturelle et sociale, identifier les sources et les respecter pour en repérer les enjeux politiques et culturels et analyser un événement culturel ou social (anglophone et germanophone) afin de le présenter de manière originale sous forme d'une prestation orale ou écrite.

Il maîtrise les **outils linguistiques et culturels de sa langue maternelle** et organise ses savoirs à des fins didactiques pour

animer des séances d'enseignement du français à des groupes de primo-arrivants. Il maîtrise les outils informatiques afin de les utiliser dans un contexte professionnel.

Il **produit du sens** à partir de données brutes (statistiques, schéma, notes, graphiques, etc.) afin d'en restituer une synthèse. Conscient de la dimension plurielle et multiculturelle de la société et des systèmes dans lesquels il évolue, l'étudiant apprend à s'adapter à d'autres cultures ainsi qu'à d'autres conditions de vie et de travail.

Il est conscient de la nécessité d'être mobile sur le plan géographique et il est capable de relativiser et/ou de réajuster ses propres références culturelles afin de s'ouvrir à celles des autres.

Dans tous les cas, il s'agit de maîtriser le socle des fondamentaux dans chacune des deux langues étudiées, avec une **spécialisation progressive** vers les compétences attendues en traduction, et ce, du L1 au L3. Les modules fondamentaux de civilisation du L1 au L3 permettent de mieux saisir les liens entre les langues et la culture des pays correspondants. Il paraît tout aussi essentiel d'obtenir une certification en informatique en L2 (C2i).

Volume des compétences communes à l'ensemble des parcours :

132 ECTS /180 entre le parcours éco-gestion (autre composante, UFR DEG) et les parcours Langues de spécialité et parcours FLE

142,5 ECTS/180 entre le parcours Langues de spécialité et le parcours FLE

Volume du socle commun de connaissances permettant des réorientations :

* pour le parcours langues de spécialité : 29,5 ECTS/120 répartis sur la L1 et la L2

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du [Service Commun Université de l'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SCUIO-IP\)](#).

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service [Formation continue \(For.Co\)](#).

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la [Direction des relations internationales](#).

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée dans l'esprit d'une spécialisation progressive, qui commence en licence 1 et se poursuit en licence 2 pour aboutir à une spécialisation et à une pré-professionnalisation en licence 3.

L'organisation permet des ouvertures non seulement vers d'autres mentions du domaine (mention Lettres, mention LLCER), et ce grâce aux UEs d'ouverture ou réorientation, mais elle permet aussi de s'orienter vers des enseignements assurés dans une autre composante, l'UFR Droit-Economie-Gestion, et notamment vers l'économie-gestion. Ainsi l'étudiant suit des enseignements fondamentaux en langue communs à tous les parcours, mais la mention constitue un portail qui ouvre sur trois parcours différents (langues de spécialité, FLE, éco-gestion).

Au premier semestre de la licence 1, le PPE doit permettre à l'étudiant de mieux s'orienter.

Volume en heures présentiel étudiant.

Parcours langues de spécialité :

Licence 1 : 482 ; Licence 2 : 557 ; Licence 3 : 465,5 Total : 1504,5

[Télécharger le guide des études](#)

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

Modalités de contrôle

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE) ci-dessus.

AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS


Le régime spécial d'études (R.S.E)

Peuvent bénéficier d'un aménagement des études et du contrôle des connaissances, les étudiants :

- * engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- * chargés de famille,
- * engagés dans plusieurs cursus,
- * en situation de handicap,
- * sportifs de haut niveau
- * artistes.

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

Reprise d'études

Le service de la Formation continue propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation. Un  **soutien** peut être proposé tout au long du cursus.

CONDITIONS D'ACCÈS

Baccalauréat minimum

Les titulaires d'un BTS peuvent demander une validation d'acquis pour inscription en Licence 1 avec certaines dispenses

le cas échéant ou en Licence 2 (en fonction des contenus et résultats au BTS)

Possibilité de VAE (validation des acquis de l'expérience)

<http://ufr-lettres.univ-pau.fr/live/inscriptions>

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut de stagiaire de la formation professionnelle.

DROITS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION

Année universitaire 2017-2018 (à titre indicatif)				
Statut Formation initiale*	Sans sécurité sociale	Avec sécurité sociale	Boursier	Inscription en 2 ^{ème} diplôme
	189,10€	406,10€	5,10€	122€
Statut Reprise d'études**	Un devis nominatif et personnalisé est établi sur demande auprès du service de la formation continue. Contact : accueil.forco@univ-pau.fr / Tél : 05 59 40 78 88			
<i>*(études poursuivies sans interruption après le lycée)</i>				
<i>** (toute personne se trouvant dans l'un au moins des cas suivants : Interruption d'études supérieure à 2 ans, Salarié, Demandeur d'emploi (indemnisé(e) ou non), Agé(e) de plus de 28 ans)</i>				

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

LICENCE 1

- Les titulaires d'un baccalauréat ou d'un DAEU.
- Les étudiants en CPGE souhaitant se réorienter à l'issue du premier semestre.

LICENCE 2

- Les titulaires d'une licence 1 LEA
- Les étudiants issus d'une première année de CPGE
- Les titulaires d'une licence 1 de LCE anglais, espagnol ou allemand sous réserve

de satisfaire à un test de niveau dans l'autre langue.

LICENCE 3

- Les titulaires d'une licence 2 LEA
- Les titulaires d'une licence 2 de LCE anglais, espagnol ou allemand sous réserve

de satisfaire à un test de niveau dans l'autre langue.

http://ode.univ-pau.fr/live/Les_formations/Origines

POURSUITE D'ÉTUDES

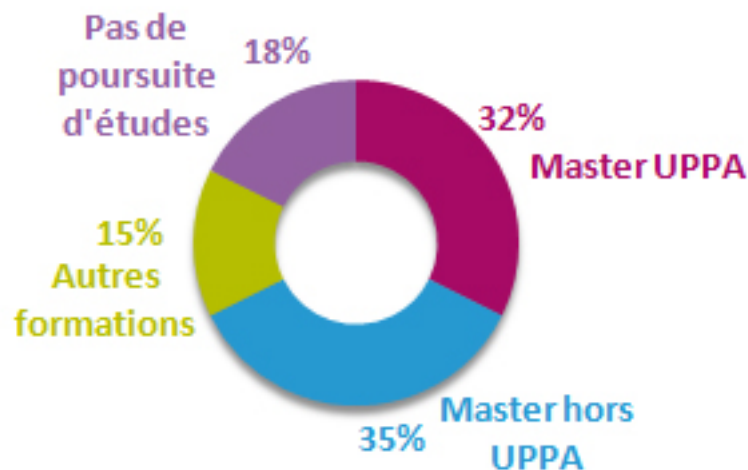
À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

Exemples de poursuite d'études à l'UPPA après la licence LEA :

- * [Master traduction, terminologie, documentation](#)
- * [Master art, lettres et civilisations : parcours rhétorique des arts](#)
- * [Master français langue étrangère](#)

- * Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) : langues vivantes étrangères - Espagnol (CAPES)

À l'UPPA, 82% des diplômés de licence LEA poursuivent leurs études.



POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Stages à l'étranger

Cette maîtrise des langues est notamment rendue possible par l'obligation de partir à l'étranger au semestre 5 de la licence, dans des pays anglophones ou germanophones ou afin de faire un stage en université ou en entreprise (Erasmus).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Quelques idées de débouchés professionnels

Après un bac +3 :

- * —**Les métiers de la communication** : Animateur(rice) culturel, Assistant(e) d'organisation de congrès, Agent(e) d'accueil dans les structures touristiques
- * —**Les métiers de l'administration** : Assistant(e) administratif trilingue

Après un bac +5 et plus :

- * —**Les métiers de la communication** : Chargé(e) de mission, Consultant(e)
- * —**Les métiers de la traduction** : Interprète de liaison, Traducteur(rice) audiovisuelle Traducteur(rice) technique
- * —**Les métiers de l'enseignement et de la recherche** : Professeur de langue dans le secondaire Enseignant(e)- Chercheur(euse)

Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes : Éducation Nationale, organisations internationales (Nations Unies, Union européenne, FMI, OCDE, Cour de justice européenne), agences de traduction, entreprises multinationales, ONG, associations.

Quelques exemples de secteurs d'activité : tourisme, commerce international, import-export, logistique, communication, enseignement.

Témoignages d'anciens diplômés

[Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence Langues Etrangères Appliquées à l'UPPA](#)

PASSERELLES ET RÉORIENTATION

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- * Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- * Puisse intégrer en provenance de filières courtes (DUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le [SCUIO](#) accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un [transfert de dossier](#).

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

BUISSON Françoise
francoise.buisson@univ-pau.fr
Tel. 0559407321

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Sophie Gorce
Tel. 0559407319
sophie.gorce@univ-pau.fr
Bureau 110

L1 et L2 communes, L3 Parcours anglais, allemand, français langue étrangère

OBJECTIFS

Objectifs de la formation :

- * l'acquisition d'une méthodologie par une réflexion sur la langue et la culture et par l'entraînement à la lecture et à la compréhension de textes en langues étrangères
- * l'acquisition de connaissances et compétences linguistiques spécifiques à la mention Langues Etrangères Appliquées : former les étudiant(e)s aux techniques de traduction, d'interprétariat, d'expression et de communication en français et dans leurs langues de spécialité. L'apprentissage linguistique comprend, en particulier aux quatre premiers semestres, l'acquisition de connaissances de base en grammaire et civilisation nécessaires pour la traduction appliquée (langue des médias, des affaires, du monde de l'entreprise, des sciences et techniques, de la culture, du sport et autres domaines)
- * la compréhension approfondie du monde multiculturel par l'étudiant(e) grâce à la civilisation qui donne des repères d'ordre historique, politique et culturel, met l'accent sur les développements socio-politiques et culturels récents et facilite l'adaptation de nos étudiant(e)s au pays dans lequel ils choisissent de faire leur stage de premier semestre de licence 3, soit en université, soit en entreprise (Erasmus).

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Compétences et aptitudes visées:

Le titulaire de la licence mention LEA doit être capable de traduire un texte journalistique à caractère général ou un document général dans les sens thème et version afin de répondre aux besoins d'un employeur. Il doit aussi être capable de mener une recherche sur des ressources numérisées ou papier concernant la langue et la culture anglophone et germanophone afin d'organiser un projet culturel.

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 180

Public concerné

- * Formation continue
- * Formation initiale

Formation à distance :
Non

Stage : Facultatif

Stage à l'étranger :
Obligatoire (4 à 5 mois)

EN SAVOIR PLUS

[Nous rencontrer](#)



Il peut transmettre les savoirs et les savoir-faire acquis sur les plans linguistiques et culturels de la langue anglaise et allemande. Il maîtrise la production orale et écrite dans les deux langues étrangères étudiées et dans sa langue maternelle afin de répondre aux besoins d'un employeur.

Il peut comprendre un message oral complexe et en saisir les nuances afin de le restituer et/ou d'y répondre, comprendre l'actualité culturelle et sociale, identifier les sources et les respecter pour en repérer les enjeux politiques et culturels et analyser un événement culturel ou social (anglophone et germanophone) afin de le présenter de manière originale sous forme d'une prestation orale ou écrite.

Il maîtrise les outils linguistiques et culturels de sa langue maternelle et organise ses savoirs à des fins didactiques pour animer des séances d'enseignement du français à des groupes de primo-arrivants. Il maîtrise les outils informatiques afin de les utiliser dans un contexte professionnel.

Il produit du sens à partir de données brutes (statistiques, schéma, notes, graphiques, etc.) afin d'en restituer une synthèse. Conscient de la dimension plurielle et multiculturelle de la société et des systèmes dans lesquels il évolue, l'étudiant apprend à s'adapter à d'autres cultures ainsi qu'à d'autres conditions de vie et de travail.

Il est conscient de la nécessité d'être mobile sur le plan géographique et il est capable de relativiser et/ou de réajuster ses propres références culturelles afin de s'ouvrir à celles des autres.

Dans tous les cas, il s'agit de maîtriser le socle des fondamentaux dans chacune des deux langues étudiées, avec une spécialisation progressive vers les compétences attendues en traduction, et ce, du L1 au L3. Les modules fondamentaux de civilisation du L1 au L3 permettent de mieux saisir les liens entre les langues et la culture des pays correspondants. Il paraît tout aussi essentiel d'obtenir une certification en informatique en L2 (C2i).

Volume des compétences communes à l'ensemble des parcours :

132 ECTS /180 entre le parcours éco-gestion (autre composante, UFR DEG) et les parcours Langues de spécialité et parcours FLE

142,5 ECTS/180 entre le parcours Langues de spécialité et le parcours FLE

Volume du socle commun de connaissances permettant des réorientations :

* pour le parcours FLE : 41,5 ECTS/120 répartis sur la L1 et la L2

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du [Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SCUIO-IP\)](#).

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service [Formation continue \(For.Co\)](#).

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la [Direction des relations internationales](#).

CONTENU DE LA FORMATION

Organisation de la formation, méthodes pédagogiques:

La formation est organisée dans l'esprit d'une spécialisation progressive, qui commence en licence 1 et se poursuit en licence 2 pour aboutir à une spécialisation et à une pré-professionnalisation en licence 3.

L'organisation permet des ouvertures non seulement vers d'autres mentions du domaine (mention Lettres, mention LLCER), et ce grâce aux UEs d'ouverture ou réorientation, mais elle permet aussi de s'orienter vers des enseignements assurés dans une autre composante, l'UFR Droit-Economie-Gestion,

et notamment vers l'économie-gestion. Ainsi l'étudiant suit des enseignements fondamentaux en langue communs à tous les parcours, mais la mention constitue un portail qui ouvre sur trois parcours différents (langues de spécialité, FLE, éco-gestion).

Au premier semestre de la licence 1, le PPE doit permettre à l'étudiant de mieux s'orienter.

Volume en heures présentiel étudiant.

Parcours Français Langue Étrangère :

Licence 1 : 482 ; Licence 2 : 594,5 ; Licence 3 : 461,5 Total : 1538

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

Modalités de contrôle

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE) ci-dessus.

AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

Le régime spécial d'études (R.S.E.)

Peuvent bénéficier d'un aménagement des études et du contrôle des connaissances, les étudiants :

- * engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- * chargés de famille,
- * engagés dans plusieurs cursus,
- * en situation de handicap,
- * sportifs de haut niveau

* artistes.

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

Reprise d'études

Le service de la Formation continue propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation. Un [soutien](#) peut être proposé tout au long du cursus.

CONDITIONS D'ACCÈS

Modalités d'admission et d'inscription

Baccalauréat minimum

Les titulaires d'un BTS peuvent demander une validation d'acquis pour inscription en Licence 1 avec certaines dispenses le cas échéant ou en Licence 2 (en fonction des contenus et résultats au BTS)

Possibilité de VAE (validation des acquis de l'expérience)

<http://ufr-lettres.univ-pau.fr/live/inscriptions>

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut de stagiaire de la formation professionnelle.

DROITS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION

Année universitaire 2017-2018 (à titre indicatif)				
Statut Formation initiale*	Sans sécurité sociale	Avec sécurité sociale	Boursier	Inscription en 2 ^{ème} diplôme
	189,10€	406,10€	5,10€	122€

Statut Reprise d'études**	<p>Un devis nominatif et personnalisé est établi sur demande auprès du service de la formation continue.</p> <p>Contact : accueil.forco@univ-pau.fr / Tél : 05 59 40 78 88</p>
<p><i>*(études poursuivies sans interruption après le lycée)</i></p> <p><i>** (toute personne se trouvant dans l'un au moins des cas suivants : Interruption d'études supérieure à 2 ans, Salarié, Demandeur d'emploi (indemnisé(e) ou non), Agé(e) de plus de 28 ans)</i></p>	

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Pré-requis, compétences recommandées

LICENCE 1

- Les titulaires d'un baccalauréat ou d'un DAEU.
- Les étudiants en CPGE souhaitant se réorienter à l'issue du premier semestre.

LICENCE 2

- Les titulaires d'une licence 1 LEA
- Les étudiants issus d'une première année de CPGE
- Les titulaires d'une licence 1 de LCE anglais, espagnol ou allemand sous réserve

de satisfaire à un test de niveau dans l'autre langue.

LICENCE 3

- Les titulaires d'une licence 2 LEA
- Les titulaires d'une licence 2 de LCE anglais, espagnol ou allemand sous réserve

de satisfaire à un test de niveau dans l'autre langue.

http://ode.univ-pau.fr/live/Les_formations/Origines

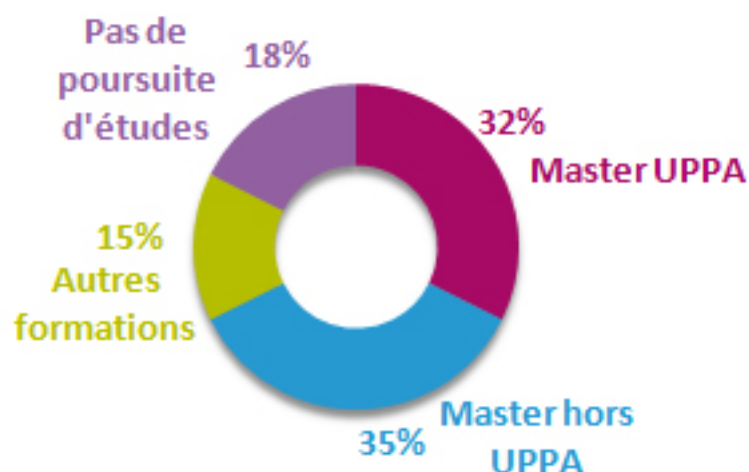
POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

Exemples de poursuite d'études à l'UPPA après la licence LEA :

- * Master français langue étrangère
- * Master traduction, terminologie, documentation
- * Master art, lettres et civilisations : parcours rhétorique des arts
- * Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) : langues vivantes étrangères - Anglais (CAPES)

À l'UPPA, 82% des diplômés de licence LEA poursuivent leurs études.



POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

A noter : la Licence LEA Anglais/Allemand propose deux doubles diplômes en partenariat avec l'Université Duisburg-Essen : 1. Licence LEA/Bachelor Kulturwirt 2. Licence LEA/Bachelor Französische Sprache und Kultur-Anglophone Studies. Les modalités sont les mêmes pour les deux programmes. Il y a 10 places disponibles par université. La sélection des étudiants se fait à l'issue de la première année de Licence. A partir de la deuxième année, ils forment un groupe commun, les étudiants allemands étant en France en deuxième année et les étudiants français partant en Allemagne en troisième année. Les étudiants valident 60 ECTS à l'université partenaire. Après la validation de 180 ECTS, les étudiants obtiennent ainsi les diplômes des deux programmes d'étude.

Stages à l'étranger

Cette maîtrise des langues est notamment rendue possible par l'obligation de partir à l'étranger au semestre 5 de la licence, dans des pays anglophones ou germanophones afin de faire un stage en université ou en entreprise (Erasmus).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Quelques idées de débouchés professionnels

Après un bac +3 :

- * **Les métiers de la communication** : Assistant(e) d'organisation de congrès, Steward/Hôtesse de l'air, Guide touristique,
- * —**Les métiers de l'administration** : Assistant(e) administratif(ve) trilingue

Après un bac +5 et plus :

- * **Les métiers de l'enseignement et de la recherche** : Professeur de français langue étrangère, Professeur de langue dans le secondaire, Enseignant(e)-Chercheur(euse)
- * —**Les métiers de la communication** : Chargé(e) de mission, Consultant(e)
- * —**Les métiers de la traduction** : Interprète de liaison, Traductrice audiovisuelle Traducteur technique

Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes : Éducation Nationale, organisations internationales

(Nations Unies, Union européenne, FMI, OCDE, Cour de justice européenne), agences de traduction, entreprises multinationales, ONG, associations.

Quelques exemples de secteurs d'activité :

tourisme, communication, formation, conseil, enseignement, administration publique.

Témoignages d'anciens diplômés

[Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence Langues Etrangères Appliquées à l'UPPA](#)

PASSERELLES ET RÉORIENTATION

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- * Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- * Puisse intégrer en provenance de filières courtes (DUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le [SCUIO](#) accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un [transfert de dossier](#).

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Sophie Gorce

Tel. 0559407319

sophie.gorce@univ-pau.fr

Bureau 110

L1 et L2 communes, L3 Parcours anglais, espagnol, langue de spécialité

OBJECTIFS

Objectifs de la formation :

- * l'acquisition d'une méthodologie par une réflexion sur la langue et la culture et par l'entraînement à la lecture et à la compréhension de textes en langues étrangères.
- * l'acquisition de connaissances et compétences linguistiques spécifiques à la mention Langues Etrangères Appliquées : former les étudiant(e)s aux techniques de traduction, d'interprétariat, d'expression et de communication en français et dans leurs langues de spécialité. L'apprentissage linguistique comprend, en particulier aux quatre premiers semestres, l'acquisition de connaissances de base en grammaire et civilisation nécessaires pour la traduction appliquée (langue des médias, des affaires, du monde de l'entreprise, des sciences et techniques, de la culture, du sport...)
- * la compréhension approfondie du monde multiculturel par l'étudiant(e) grâce à la civilisation qui donne des repères d'ordre historique, politique et culturel, met l'accent sur les développements socio-politiques et culturels récents et facilite l'adaptation de nos étudiant(e)s au pays dans lequel ils choisissent de faire leur stage de premier semestre de licence 3, soit en université, soit en entreprise (Erasmus).

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Compétences et aptitudes visées

Le titulaire de la licence mention LEA doit être capable de traduire un texte journalistique à caractère général ou un document général dans les sens thème et version afin de répondre aux besoins d'un employeur. Il doit être capable de mener une recherche sur des ressources numérisées ou papier concernant la langue et la culture anglophone et hispanophone afin d'organiser un projet culturel.

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 180

Public concerné

- * Formation continue
- * Formation initiale

Formation à distance :
Non

Stage : Facultatif

Stage à l'étranger :
Obligatoire (4 à 5 mois)

EN SAVOIR PLUS

[Nous rencontrer](#)



Il peut transmettre les savoirs et les savoir-faire acquis sur les plans linguistiques et culturels de la langue anglaise et espagnole. Il maîtrise la production orale et écrite dans les deux langues étrangères étudiées et dans sa langue maternelle afin de répondre aux besoins d'un employeur.

Il peut comprendre un message oral complexe et en saisir les nuances afin de le restituer et/ou d'y répondre, comprendre l'actualité culturelle et sociale, identifier les sources et les respecter pour en repérer les enjeux politiques et culturels et analyser un événement culturel ou social (anglophone et hispanophone) afin de le présenter de manière originale sous forme d'une prestation orale ou écrite.

Il maîtrise les outils linguistiques et culturels de sa langue maternelle et organise ses savoirs à des fins didactiques pour animer des séances d'enseignement du français à des groupes de primo-arrivants. Il maîtrise les outils informatiques afin de les utiliser dans un contexte professionnel.

Il produit du sens à partir de données brutes (statistiques, schéma, notes, graphiques, etc.) afin d'en restituer une synthèse. Conscient de la dimension plurielle et multiculturelle de la société et des systèmes dans lesquels il évolue, l'étudiant apprend à s'adapter à d'autres cultures ainsi qu'à d'autres conditions de vie et de travail.

Il est conscient de la nécessité d'être mobile sur le plan géographique et il est capable de relativiser et/ou de réajuster ses propres références culturelles afin de s'ouvrir à celles des autres.

Dans tous les cas, il s'agit de maîtriser le socle des fondamentaux dans chacune des deux langues étudiées, avec une spécialisation progressive vers les compétences attendues en traduction, et ce, du L1 au L3. Les modules fondamentaux de civilisation du L1 au L3 permettent de mieux saisir les liens entre les langues et la culture des pays correspondants. Il paraît tout aussi essentiel d'obtenir une certification en informatique en L2 (C2i).

Volume des compétences communes à l'ensemble des parcours :

132 ECTS /180 entre le parcours éco-gestion (autre composante, UFR DEG) et les parcours Langues de spécialité et parcours FLE

142,5 ECTS/180 entre le parcours Langues de spécialité et le parcours FLE

Volume du socle commun de connaissances permettant des réorientations :

* pour le parcours langues de spécialité : 29,5 ECTS/120 répartis sur la L1 et la L2

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du [Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle](#) ([SCUIO-IP](#))

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service [Formation continue \(For.C\)](#)

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la [Direction des relations internationales](#).

CONTENU DE LA FORMATION

Organisation de la formation, méthodes pédagogiques

La formation est organisée dans l'esprit d'une spécialisation progressive, qui commence en licence 1 et se poursuit en licence 2 pour aboutir à une spécialisation et à une pré-professionnalisation en licence 3.

L'organisation permet des ouvertures non seulement vers d'autres mentions du domaine (mention Lettres, mention LLCER), et ce grâce aux UEs d'ouverture ou réorientation, mais elle permet aussi de s'orienter vers des enseignements assurés dans une autre composante, l'UFR Droit-Economie-Gestion,

et notamment vers l'économie-gestion. Ainsi l'étudiant suit des enseignements fondamentaux en langue communs à tous les parcours, mais la mention constitue un portail qui ouvre sur trois parcours différents (langues de spécialité, FLE, éco-gestion).

Au premier semestre de la licence 1, le PPE doit permettre à l'étudiant de mieux s'orienter.

Volume en heures présentiel étudiant.

Parcours langues de spécialité :

Licence 1 : 482 ; Licence 2 : 557 ; Licence 3 : 465,5 Total : 1504,5

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

Modalités de contrôle

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE) ci-dessus.

AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

Le régime spécial d'études (R.S.E.)

Peuvent bénéficier d'un aménagement des études et du contrôle des connaissances, les étudiants :

- * engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- * chargés de famille,
- * engagés dans plusieurs cursus,
- * en situation de handicap,
- * sportifs de haut niveau

* artistes.

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

Reprise d'études

Le service de la Formation continue propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation. Un [soutien](#) peut être proposé tout au long du cursus.

CONDITIONS D'ACCÈS

Modalités d'admission et d'inscription

Baccalauréat minimum

Les titulaires d'un BTS peuvent demander une validation d'acquis pour inscription en Licence 1 avec certaines dispenses le cas échéant ou en Licence 2 (en fonction des contenus et résultats au BTS)

Possibilité de VAE (validation des acquis de l'expérience)

Dans les trois cas, le dossier d'inscription est à retirer à la scolarité

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut de stagiaire de la formation professionnelle.

DROITS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION

Année universitaire 2017-2018 (à titre indicatif)				
Statut Formation initiale*	Sans sécurité sociale	Avec sécurité sociale	Boursier	Inscription en 2 ^{ème} diplôme

	189,10€	406,10€	5,10€	122€
Statut Reprise d'études**	Un devis nominatif et personnalisé est établi sur demande auprès du service de la formation continue. Contact : accueil.forco@univ-pau.fr / Tél : 05 59 40 78 88			
<p><i>*(études poursuivies sans interruption après le lycée)</i></p> <p><i>** (toute personne se trouvant dans l'un au moins des cas suivants : Interruption d'études supérieure à 2 ans, Salarié, Demandeur d'emploi (indemnisé(e) ou non), Agé(e) de plus de 28 ans)</i></p>				

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

LICENCE 1

- Les titulaires d'un baccalauréat ou d'un DAEU.
- Les étudiants en CPGE souhaitant se réorienter à l'issue du premier semestre.

LICENCE 2

- Les titulaires d'une licence 1 LEA
- Les étudiants issus d'une première année de CPGE
- Les titulaires d'une licence 1 de LCE anglais, espagnol ou allemand sous réserve

de satisfaire à un test de niveau dans l'autre langue.

LICENCE 3

- Les titulaires d'une licence 2 LEA
- Les titulaires d'une licence 2 de LCE anglais, espagnol ou allemand sous réserve

de satisfaire à un test de niveau dans l'autre langue.

http://ode.univ-pau.fr/live/Les_formations/Origines

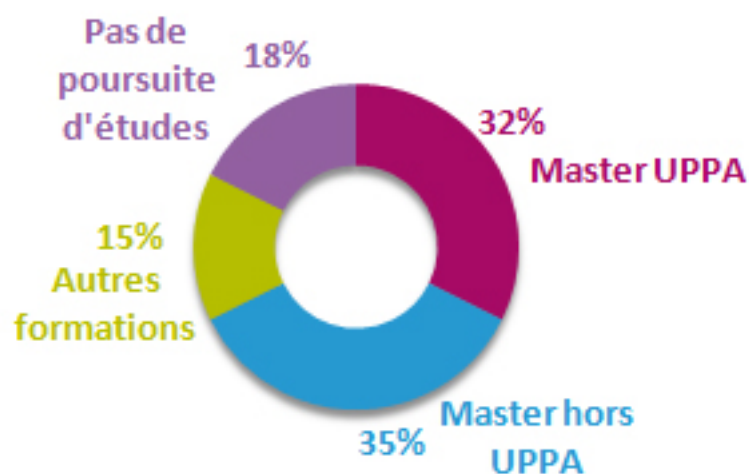
POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

Exemples de poursuite d'études à l'UPPA après la licence LEA :

- * Master traduction, terminologie, documentation
- * Master art, lettres et civilisations : parcours rhétorique des arts
- * Master français langue étrangère
- * Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) : langues vivantes étrangères - Anglais (CAPES)
- * Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) : langues vivantes étrangères - Espagnol (CAPES)

À l'UPPA, 82% des diplômés de licence LEA poursuivent leurs études.



POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Liste (non exhaustive) des universités partenaires :

-domaine anglophone : Glasgow (RU), Leicester (RU), Limerick (Irlande), Coleraine (RU), Manchester (RU), Plymouth (RU), Sheffield (RU)

-domaine hispanophone : Alicante, Cordoue, Las Palmas, Madrid Alfonso, Madrid Complutense, Malaga, Murcia, Salamanque, Saragosse, Soria, Vigo, Vitoria (Espagne) ; La Plata (Argentine)

Stages à l'étranger

Cette maîtrise des langues est notamment rendue possible par l'obligation de partir à l'étranger au semestre 5 de la licence, dans des pays anglophones ou hispanophones afin de faire un stage en université ou en entreprise (Erasmus).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Quelques idées de débouchés professionnels

Après un bac +3 :

- * **Les métiers de la communication** : Animateur(rice) culturel, Assistant(e) d'organisation de congrès, Agent(e) d'accueil dans les structures touristiques
- * **—Les métiers de l'administration** : Assistant(e) administratif trilingue

Après un bac +5 et plus :

- * **Les métiers de la communication** : Chargé(e) de mission, Consultant(e), Responsable marketing et communication
- * **Les métiers de l'enseignement et de la recherche** : Professeur de langue dans le secondaire, Enseignant(e)-Chercheur(euse)
- * **Les métiers de la traduction** : Interprète de liaison, Traducteur(rice) audiovisuel Traducteur(rice) technique

Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes : Éducation Nationale, organisations internationales (Nations Unies, Union européenne, FMI, OCDE, Cour de justice européenne), agences de traduction, entreprises multinationales, ONG, associations.

Quelques exemples de secteurs d'activité : tourisme, commerce international, import-export, logistique, communication, enseignement.

Témoignages d'anciens diplômés

[Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence Langues Etrangères Appliquées à l'UPPA](#)

PASSERELLES ET RÉORIENTATION

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- * Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- * Puisse intégrer en provenance de filières courtes (DUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le [SCUIO](#) accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un [transfert de dossier](#).

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Sophie Gorce
Tel. 0559407319
sophie.gorce@univ-pau.fr
Bureau 110

L1 et L2 communes, L3 Parcours anglais, espagnol, français langue étrangère

OBJECTIFS

Objectifs de la formation :

- * l'acquisition d'une méthodologie par une réflexion sur la langue et la culture et par l'entraînement à la lecture et à la compréhension de textes en langues étrangères
- * l'acquisition de connaissances et compétences linguistiques spécifiques à la mention Langues Etrangères Appliquées : former les étudiant(e)s aux techniques de traduction, d'interprétariat, d'expression et de communication en français et dans leurs langues de spécialité. L'apprentissage linguistique comprend, en particulier aux quatre premiers semestres, l'acquisition de connaissances de base en grammaire et civilisation nécessaires pour la traduction appliquée (langue des médias, des affaires, du monde de l'entreprise, des sciences et techniques, de la culture, du sport...)
- * la compréhension approfondie du monde multiculturel par l'étudiant(e) grâce à la civilisation qui donne des repères d'ordre historique, politique et culturel, met l'accent sur les développements socio-politiques et culturels récents et facilite l'adaptation de nos étudiant(e)s au pays dans lequel ils choisissent de faire leur stage de premier semestre de licence 3, soit en université, soit en entreprise (Erasmus).

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 180

Public concerné

- * Formation continue
- * Formation initiale

Formation à distance :
Non

Stage : Facultatif

Stage à l'étranger :
Obligatoire (4 à 5 mois)

EN SAVOIR PLUS

[Nous rencontrer](#)



<http://www.univ-pau.fr/live/formation/diplomes/licences>

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Compétences et aptitudes visées

Le titulaire de la licence mention LEA doit être capable de traduire un texte journalistique à caractère général ou un document général dans les sens thème et version afin de répondre aux besoins d'un employeur. Il doit être capable de mener une recherche sur des ressources numérisées ou papier

concernant la langue et la culture anglophone et hispanophone afin d'organiser un projet culturel.

Il peut transmettre les savoirs et les savoir-faire acquis sur les plans linguistiques et culturels de la langue anglaise et espagnole. Il maîtrise la production orale et écrite dans les deux langues étrangères étudiées et dans sa langue maternelle afin de répondre aux besoins d'un employeur.

Il peut comprendre un message oral complexe et en saisir les nuances afin de le restituer et/ou d'y répondre, comprendre l'actualité culturelle et sociale, identifier les sources et les respecter pour en repérer les enjeux politiques et culturels et analyser un événement culturel ou social (anglophone et hispanophone) afin de le présenter de manière originale sous forme d'une prestation orale ou écrite.

Il maîtrise les outils linguistiques et culturels de sa langue maternelle et organise ses savoirs à des fins didactiques pour animer des séances d'enseignement du français à des groupes de primo-arrivants. Il maîtrise les outils informatiques afin de les utiliser dans un contexte professionnel.

Il produit du sens à partir de données brutes (statistiques, schéma, notes, graphiques, etc.) afin d'en restituer une synthèse. Conscient de la dimension plurielle et multiculturelle de la société et des systèmes dans lesquels il évolue, l'étudiant apprend à s'adapter à d'autres cultures ainsi qu'à d'autres conditions de vie et de travail.

Il est conscient de la nécessité d'être mobile sur le plan géographique et il est capable de relativiser et/ou de réajuster ses propres références culturelles afin de s'ouvrir à celles des autres.

Dans tous les cas, il s'agit de maîtriser le socle des fondamentaux dans chacune des deux langues étudiées, avec une spécialisation progressive vers les compétences attendues en traduction, et ce, du L1 au L3. Les modules fondamentaux de civilisation du L1 au L3 permettent de mieux saisir les liens entre les langues et la culture des pays correspondants. Il paraît tout aussi essentiel d'obtenir une certification en informatique en L2 (C2i).

Volume des compétences communes à l'ensemble des parcours :

132 ECTS /180 entre le parcours éco-gestion (autre composante, UFR DEG) et les parcours Langues de spécialité et parcours FLE

142,5 ECTS/180 entre le parcours Langues de spécialité et le parcours FLE

Volume du socle commun de connaissances permettant des réorientations :

* pour le parcours FLE : 41,5 ECTS/120 répartis sur la L1 et la L2

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du [Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SCUIO-IP\)](#).

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service [Formation continue \(For.C\)](#).

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la [Direction des relations internationales](#).

CONTENU DE LA FORMATION

Organisation de la formation, méthodes pédagogiques

La formation est organisée dans l'esprit d'une spécialisation progressive, qui commence en licence 1 et se poursuit en licence 2 pour aboutir à une spécialisation et à une pré-professionnalisation en licence 3.

L'organisation permet des ouvertures non seulement vers d'autres mentions du domaine (mention Lettres, mention LLCER), et ce grâce aux UEs d'ouverture ou réorientation, mais elle permet aussi de s'orienter vers des enseignements assurés dans une autre composante, l'UFR Droit-Economie-Gestion, et notamment vers l'économie-gestion. Ainsi l'étudiant suit des

enseignements fondamentaux en langue communs à tous les parcours, mais la mention constitue un portail qui ouvre sur trois parcours différents (langues de spécialité, FLE, éco-gestion).

Au premier semestre de la licence 1, le PPE doit permettre à l'étudiant de mieux s'orienter.

Volume en heures présentiel étudiant.

Parcours Français Langue Étrangère :

Licence 1 : 482 ; Licence 2 : 594,5 ; Licence 3 : 461,5 Total : 153

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

Modalités de contrôle

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE) ci-dessus.

AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

Le régime spécial d'études (R.S.E.)

Peuvent bénéficier d'un aménagement des études et du contrôle des connaissances, les étudiants :

- * engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- * chargés de famille,
- * engagés dans plusieurs cursus,
- * en situation de handicap,
- * sportifs de haut niveau
- * artistes.

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

Reprise d'études

Le service de la Formation continue propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation. Un [soutien](#) peut être proposé tout au long du cursus.

CONDITIONS D'ACCÈS

Modalités d'admission et d'inscription

Baccalauréat minimum

Les titulaires d'un BTS peuvent demander une validation d'acquis pour inscription en Licence 1 avec certaines dispenses le cas échéant ou en Licence 2 (en fonction des contenus et résultats au BTS)

Possibilité de VAE (validation des acquis de l'expérience)

Dans les trois cas, le dossier d'inscription est à retirer à la scolarité

<http://ufr-lettres.univ-pau.fr/live/inscriptions>

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut de stagiaire de la formation professionnelle.

DROITS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION

Année universitaire 2017-2018 (à titre indicatif)				
Statut Formation initiale*	Sans sécurité sociale	Avec sécurité sociale	Boursier	Inscription en 2 ^{ème} diplôme
	189,10€	406,10€	5,10€	122€

Statut Reprise d'études**	<p>Un devis nominatif et personnalisé est établi sur demande auprès du service de la formation continue.</p> <p>Contact : accueil.forco@univ-pau.fr / Tél : 05 59 40 78 88</p>
<p><i>*(études poursuivies sans interruption après le lycée)</i></p> <p><i>** (toute personne se trouvant dans l'un au moins des cas suivants : Interruption d'études supérieure à 2 ans, Salarié, Demandeur d'emploi (indemnisé(e) ou non), Agé(e) de plus de 28 ans)</i></p>	

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

LICENCE 1

- Les titulaires d'un baccalauréat ou d'un DAEU.
- Les étudiants en CPGE souhaitant se réorienter à l'issue du premier semestre.

LICENCE 2

- Les titulaires d'une licence 1 LEA
- Les étudiants issus d'une première année de CPGE
- Les titulaires d'une licence 1 de LCE anglais, espagnol ou allemand sous réserve

de satisfaire à un test de niveau dans l'autre langue.

LICENCE 3

- Les titulaires d'une licence 2 LEA
- Les titulaires d'une licence 2 de LCE anglais, espagnol ou allemand sous réserve

de satisfaire à un test de niveau dans l'autre langue.

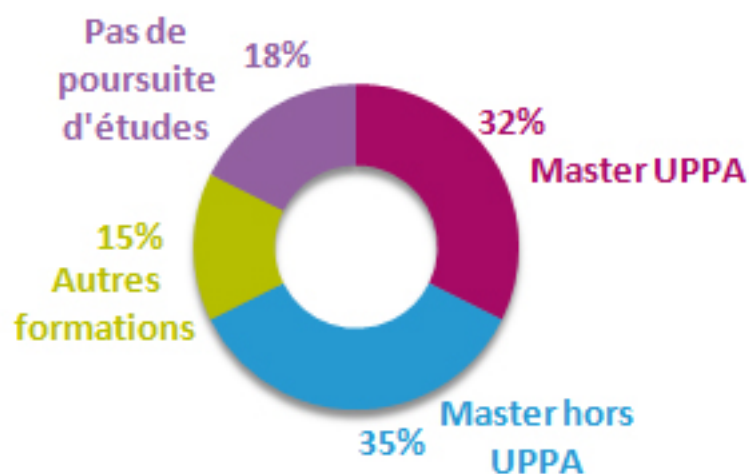
POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

Exemples de poursuite d'études à l'UPPA après la licence LEA :

- * Master français langue étrangère
- * Master traduction, terminologie, documentation
- * Master art, lettres et civilisations : parcours rhétorique des arts
- * Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) : langues vivantes étrangères - Anglais (CAPES)
- * Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) : langues vivantes étrangères - Espagnol (CAPES)

À l'UPPA, 82% des diplômés de licence LEA poursuivent leurs études.



POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Ouverture internationale, mobilités, doubles diplômes

Liste (non exhaustive) des universités partenaires :

-domaine anglophone : Glasgow (RU), Leicester (RU), Limerick (Irlande), Coleraine (RU), Manchester (RU), Plymouth (RU), Sheffield (RU)

-domaine hispanophone : Alicante, Cordoue, Las Palmas, Madrid Alfonso, Madrid Complutense, Malaga, Murcia, Salamanque, Saragosse, Soria, Vigo, Vitoria (Espagne) ; La Plata (Argentine)

Stages à l'étranger

Cette maîtrise des langues est notamment rendue possible par l'obligation de partir à l'étranger au semestre 5 de la licence, dans des pays anglophones ou hispanophones afin de faire un stage en université ou en entreprise (Erasmus).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Quelques idées de débouchés professionnels

Après un bac +3 :

- * —**Les métiers de la communication** : Animateur(rice) culturel, Assistant(e) d'organisation de congrès, Agent(e) d'accueil dans les structures touristiques

Après un bac +5 et plus :

- * —**Les métiers de l'enseignement et de la recherche** : Professeur(e) de français langue étrangère, Professeur(e) de langue dans le secondaire, Enseignant(e)-Chercheur(euse)
- * —**Les métiers de la communication** : Chargé(e) de mission, Consultant(e), Responsable marketing et communication
- * —**Les métiers de la traduction** : Interprète de liaison, Traducteur(rice) audiovisuelle, Traducteur(rice) technique

Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes : Éducation Nationale, organisations internationales (Nations Unies, Union européenne, FMI, OCDE, Cour de

justice européenne), agences de traduction, entreprises multinationales, ONG, associations.

Quelques exemples de secteurs d'activité :
enseignement, tourisme, communication.

Témoignages d'anciens diplômés

[Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence Langues Etrangères Appliquées à l'UPPA](#)

PASSERELLES ET RÉORIENTATION

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- * Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- * Puisse intégrer en provenance de filières courtes (DUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le [SCUIO](#) accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un [transfert de dossier](#).

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Sophie Gorce
Tel. 0559407319
sophie.gorce@univ-pau.fr
Bureau 110

L1 et L2 communes, L3 Parcours anglais, espagnol, éco-gestion

OBJECTIFS

Objectifs de la formation :

- * l'acquisition d'une méthodologie par une réflexion sur la langue et la culture et par l'entraînement à la lecture et à la compréhension de textes en langues étrangères
- * l'acquisition de connaissances et compétences linguistiques spécifiques à la mention Langues Etrangères Appliquées : former les étudiant(e)s aux techniques de traduction, d'interprétariat, d'expression et de communication en français et dans leurs langues de spécialité. L'apprentissage linguistique comprend, en particulier aux quatre premiers semestres, l'acquisition de connaissances de base en grammaire et civilisation nécessaires pour la traduction appliquée (langue des médias, des affaires, du monde de l'entreprise, des sciences et techniques, de la culture, du sport et autres domaines)
- * la compréhension approfondie du monde multiculturel par l'étudiant(e) grâce à la civilisation qui donne des repères d'ordre historique, politique et culturel, met l'accent sur les développements socio-politiques et culturels récents et facilite l'adaptation de nos étudiant(e)s au pays dans lequel ils choisissent de faire leur stage de premier semestre de licence 3, soit en université, soit en entreprise (Erasmus).

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Compétences et aptitudes visées

Le titulaire de la licence mention LEA doit être capable de traduire un texte journalistique à caractère général ou un document général dans les sens thème et version afin de répondre aux besoins d'un employeur. Il doit être capable de mener une recherche sur des ressources numérisées ou papier concernant la langue et la culture anglophone et hispanophone afin d'organiser un projet culturel.

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 180

Public concerné

- * Formation continue
- * Formation initiale

Formation à distance :
Non

Stage : Facultatif

Stage à l'étranger :
Obligatoire (4 à 5 mois)

EN SAVOIR PLUS

[Nous rencontrer](#)



Il peut transmettre les savoirs et les savoir-faire acquis sur les plans linguistiques et culturels de la langue anglaise et espagnole. Il maîtrise la production orale et écrite dans les deux langues étrangères étudiées et dans sa langue maternelle afin de répondre aux besoins d'un employeur.

Il peut comprendre un message oral complexe et en saisir les nuances afin de le restituer et/ou d'y répondre, comprendre l'actualité culturelle et sociale, identifier les sources et les respecter pour en repérer les enjeux politiques et culturels et analyser un événement culturel ou social (anglophone et hispanophone) afin de le présenter de manière originale sous forme d'une prestation orale ou écrite.

Il maîtrise les outils linguistiques et culturels de sa langue maternelle et organise ses savoirs à des fins didactiques pour animer des séances d'enseignement du français à des groupes de primo-arrivants. Il maîtrise les outils informatiques afin de les utiliser dans un contexte professionnel.

Il produit du sens à partir de données brutes (statistiques, schéma, notes, graphiques, etc.) afin d'en restituer une synthèse. Conscient de la dimension plurielle et multiculturelle de la société et des systèmes dans lesquels il évolue, l'étudiant apprend à s'adapter à d'autres cultures ainsi qu'à d'autres conditions de vie et de travail.

Il est conscient de la nécessité d'être mobile sur le plan géographique et il est capable de relativiser et/ou de réajuster ses propres références culturelles afin de s'ouvrir à celles des autres.

Dans tous les cas, il s'agit de maîtriser le socle des fondamentaux dans chacune des deux langues étudiées, avec une spécialisation progressive vers les compétences attendues en traduction, et ce, du L1 au L3. Les modules fondamentaux de civilisation du L1 au L3 permettent de mieux saisir les liens entre les langues et la culture des pays correspondants. Il paraît tout aussi essentiel d'obtenir une certification en informatique en L2 (C2i).

Volume des compétences communes à l'ensemble des parcours :

132 ECTS /180 entre le parcours éco-gestion (autre composante, UFR DEG) et les parcours Langues de spécialité et parcours FLE

142,5 ECTS/180 entre le parcours Langues de spécialité et le parcours FLE

Volume du socle commun de connaissances permettant des réorientations :

* pour le parcours éco-gestion : 40 ECTS/120 répartis sur la L1 et la L2

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du [Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SCUIO-IP\)](#).

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service [Formation continue \(For.Co\)](#).

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la [Direction des relations internationales](#).

CONTENU DE LA FORMATION

Organisation de la formation, méthodes pédagogiques

La formation est organisée dans l'esprit d'une spécialisation progressive, qui commence en licence 1 et se poursuit en licence 2 pour aboutir à une spécialisation et à une pré-professionnalisation en licence 3.

L'organisation permet des ouvertures non seulement vers d'autres mentions du domaine (mention Lettres, mention LLCER), et ce grâce aux UEs d'ouverture ou réorientation, mais elle permet aussi de s'orienter vers des enseignements assurés dans une autre composante, l'UFR Droit-Economie-Gestion,

et notamment vers l'économie-gestion. Ainsi l'étudiant suit des enseignements fondamentaux en langue communs à tous les parcours, mais la mention constitue un portail qui ouvre sur trois parcours différents (langues de spécialité, FLE, éco-gestion).

Au premier semestre de la licence 1, le PPE doit permettre à l'étudiant de mieux s'orienter.

Volume en heures présentiel étudiant :

Parcours Écogestion :

Licence 1 : 509 ; Licence 2 : 591 ; Licence 3 : 430 Total : 1530

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

Modalités de contrôle

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE) ci-dessus.

AMÉNAGEMENTS PARTICULIERS

Le régime spécial d'études (R.S.E.)

Peuvent bénéficier d'un aménagement des études et du contrôle des connaissances, les étudiants :

- * engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- * chargés de famille,
- * engagés dans plusieurs cursus,
- * en situation de handicap,
- * sportifs de haut niveau
- * artistes.

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

Reprise d'études

Le service de la Formation continue propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation. Un [soutien](#) peut être proposé tout au long du cursus.

CONDITIONS D'ACCÈS

Modalités d'admission et d'inscription

Baccalauréat minimum

Les titulaires d'un BTS peuvent demander une validation d'acquis pour inscription en Licence 1 avec certaines dispenses le cas échéant ou en Licence 2 (en fonction des contenus et résultats au BTS)

Possibilité de VAE (validation des acquis de l'expérience)

<http://ufr-lettres.univ-pau.fr/live/inscriptions>

Pour les étudiants en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter le service de la [Formation continue \(For.Co\)](#) pour confirmer votre statut de stagiaire de la formation professionnelle.

DROITS D'INSCRIPTION ET TARIFICATION

Année universitaire 2017-2018 (à titre indicatif)				
Statut Formation initiale*	Sans sécurité sociale	Avec sécurité sociale	Boursier	Inscription en 2 ^{ème} diplôme
	189,10€	406,10€	5,10€	122€

Statut Reprise d'études**	<p>Un devis nominatif et personnalisé est établi sur demande auprès du service de la formation continue.</p> <p>Contact : accueil.forco@univ-pau.fr / Tél : 05 59 40 78 88</p>
<p><i>*(études poursuivies sans interruption après le lycée)</i></p> <p><i>** (toute personne se trouvant dans l'un au moins des cas suivants : Interruption d'études supérieure à 2 ans, Salarié, Demandeur d'emploi (indemnisé(e) ou non), Agé(e) de plus de 28 ans)</i></p>	

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

LICENCE 1

- Les titulaires d'un baccalauréat ou d'un DAEU.
- Les étudiants en CPGE souhaitant se réorienter à l'issue du premier semestre.

LICENCE 2

- Les titulaires d'une licence 1 LEA
- Les étudiants issus d'une première année de CPGE
- Les titulaires d'une licence 1 de LCE anglais, espagnol ou allemand sous réserve

de satisfaire à un test de niveau dans l'autre langue.

LICENCE 3

- Les titulaires d'une licence 2 LEA
- Les titulaires d'une licence 2 de LCE anglais, espagnol ou allemand sous réserve

de satisfaire à un test de niveau dans l'autre langue.

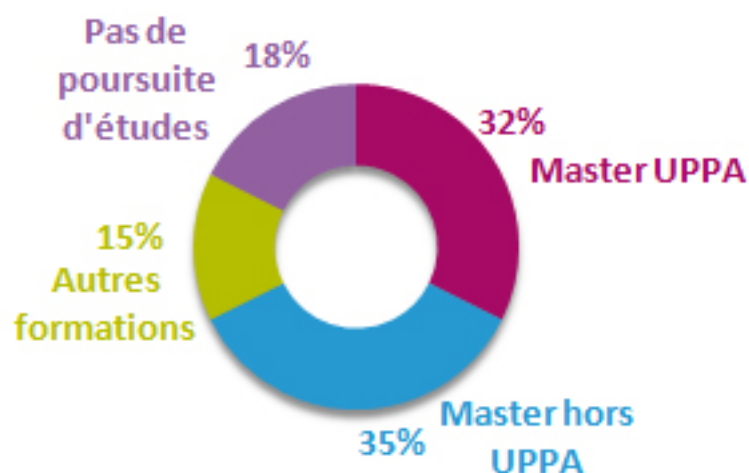
POURSUITE D'ÉTUDES

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

Exemples de poursuite d'études à l'UPPA après la licence LEA :

- * Master traduction, terminologie, documentation
- * Master art, lettres et civilisations : parcours rhétorique des arts
- * Master français langue étrangère
- * Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) : langues vivantes étrangères - Anglais (CAPES)
- * Master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) : langues vivantes étrangères - Espagnol (CAPES)
- * Masters en économie ou gestion

À l'UPPA, 82% des diplômés de licence LEA poursuivent leurs études.



POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Ouverture internationale, mobilités, doubles diplômes

Liste (non exhaustive) des universités partenaires :

-domaine anglophone : Glasgow (RU), Leicester (RU), Limerick (Irlande), Coleraine (RU), Manchester (RU), Plymouth (RU), Sheffield (RU)

-domaine hispanophone : Alicante, Cordoue, Las Palmas, Madrid Alfonso, Madrid Complutense, Malaga, Murcia, Salamanque, Saragosse, Soria, Vigo, Vitoria (Espagne) ; La Plata (Argentine)

Stages à l'étranger

Cette maîtrise des langues est notamment rendue possible par l'obligation de partir à l'étranger au semestre 5 de la licence, dans des pays anglophones ou hispanophones afin de faire un stage en université ou en entreprise (Erasmus).

INSERTION PROFESSIONNELLE

Quelques idées de débouchés professionnels

Après un bac +3 :

- * —**Les métiers de la communication** : Animateur(rice) culturel, Assistant(e) d'organisation de congrès, Agent(e) d'accueil dans les structures touristiques
- * **Les métiers de la négociation** : Acheteur(euse), Agent(e) de transit, Commercial(e) export

Après un bac +5 et plus :

- * —**Les métiers de la communication** : Chargé(e) de mission, Consultant(e), Responsable marketing et communication
- * —**Les métiers de la négociation** : Acheteur(euse), Chef(fe) de produit marketing, Chef(fe) de produit logistique
- * —**Les métiers de la traduction** : Interprète de liaison, Traducteur(rice) audiovisuel Traducteur(rice) technique

- * —**Les métiers de l'enseignement et de la recherche** :
Professeur de langue dans le secondaire, Enseignant(e)-
Chercheur(euse)

Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes : Éducation Nationale, organisations internationales (Nations Unies, Union européenne, FMI, OCDE, Cour de justice européenne), agences de traduction, entreprises multinationales, ONG, associations.

Quelques exemples de secteurs d'activité : banque, assurance, ressources humaines, commerce international, import-export, logistique, communication, marketing, publicité, enseignement.

Témoignages d'anciens diplômés

[Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence Langues Etrangères Appliquées à l'UPPA](#)

PASSERELLES ET RÉORIENTATION

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- * Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.
- * Puisse intégrer en provenance de filières courtes (DUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le [SCUIO](#) accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter

vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un [transfert de dossier](#).

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Sophie Gorce
Tel. 0559407319
sophie.gorce@univ-pau.fr
Bureau 110